



RAPPORT ANNUEL 2021 | 2022



**CMMTQ**  
Corporation des maîtres  
mécaniciens en tuyauterie  
du Québec

<b>Au cœur du bâtiment .....</b>	<b>3</b>
<b>Les membres de la CMMTQ .....</b>	<b>4</b>
<b>L'organigramme de la CMMTQ .....</b>	<b>5</b>
<b>Le conseil provincial d'administration .....</b>	<b>6</b>
<b>Les principales résolutions du conseil provincial d'administration .....</b>	<b>7</b>
<b>Le comité exécutif .....</b>	<b>8</b>
<b>Les comités et les groupes de travail .....</b>	<b>8</b>
<b>Le personnel de la CMMTQ .....</b>	<b>14</b>
<b>Le rapport du président et de la direction générale .....</b>	<b>15</b>
• Service administratif .....	20
• Service des communications .....	21
• Service de la formation .....	22
• Service juridique .....	23
• Service de la qualification .....	25
• Service technique .....	27
<b>La CMMTQ en bref .....</b>	<b>28</b>
<b>Les états financiers.....</b>	<b>29</b>
• Rapport de l'auditeur indépendant .....	30
• Résultats .....	32
• Évolution de l'actif net .....	33
• Bilan .....	34
• Flux de trésorerie .....	35
• Notes complémentaires .....	36
• Tableaux .....	40



## AU COEUR DU BÂTIMENT

Créée en 1949 par la *Loi sur les maîtres mécaniciens en tuyauterie*, la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) regroupe plus de 2700 entrepreneurs spécialisés dans le domaine de la mécanique du bâtiment et œuvrant majoritairement dans les secteurs résidentiel, commercial, institutionnel et industriel.

## NOTRE MISSION

En vue d'assurer la protection du public, la CMMTQ voit à l'application et au respect de la *Loi sur les maîtres mécaniciens en tuyauterie*. Plus particulièrement, elle :

- veille à la qualification professionnelle des maîtres mécaniciens en tuyauterie pour s'assurer de leur probité et de leur compétence, et délivre les licences d'entrepreneur permettant d'exécuter des travaux de plomberie et de chauffage;
- réglemente et discipline leur conduite professionnelle;
- favorise le développement de leurs compétences, notamment par la formation professionnelle;
- rend à ses membres tous les services dont ils peuvent avoir besoin dans l'exercice de leurs activités professionnelles, notamment pour les soutenir, les former, les renseigner, leur permettre d'échanger et les représenter.

## NOS VALEURS

Les valeurs identifiées s'appliquent autant à la Corporation envers ses membres qu'aux membres eux-mêmes envers leur clientèle.

## NOTRE VISION

Référence en mécanique du bâtiment, la CMMTQ vérifie, développe et contrôle la compétence et le professionnalisme des entrepreneurs en plomberie et chauffage au Québec et en fait la promotion.

ENGAGEMENT  
INTÉGRITÉ  
ÉCOUTE  
QUALITÉ

## RÉPARTITION DES SOUS-CATÉGORIES DE LICENCE DÉTENUES PAR LES MEMBRES DE LA CMMTQ AU 31 JANVIER 2022

Les membres de la CMMTQ conçoivent, installent, réparent et entretiennent les systèmes qui font d'une construction un bâtiment habitable. Leur expertise est donc indispensable au confort et à la sécurité des occupants et des usagers.

Tous les entrepreneurs qui œuvrent dans les spécialités de la plomberie et du chauffage dans la province de Québec ont l'obligation d'adhérer à la Corporation. L'adhésion est volontaire pour les spécialités relatives à la réfrigération et aux arroseurs automatiques d'incendie.

Les travailleurs détenant les qualifications de tuyauteur (spécialité de plombier ou de poseur d'appareils de chauffage), de frigoriste, de ferblantier et de mécanicien en protection-incendie sont ceux que les entreprises membres de la CMMTQ embauchent principalement pour réaliser leurs travaux.



## CONSEIL PROVINCIAL D'ADMINISTRATION (14 ADMINISTRATEURS)

8 administrateurs élus par région  
5 administrateurs élus selon les spécialités  
1 président sortant

### COMITÉS

Élection  
Éthique et gouvernance  
Finances  
Membres  
Plaintes  
Discipline  
Appel  
Qualification

### GROUPES DE TRAVAIL

### COMITÉ EXÉCUTIF

Président  
Vice-président  
Secrétaire-trésorier

### DIRECTION GÉNÉRALE

Service  
administratif

Service  
technique

Service  
juridique

Service de  
la formation

Service des  
communications

Service  
de la  
qualification

Le conseil provincial d'administration (CPA) de la CMMTQ détermine les orientations de la Corporation et prend les décisions qui s'imposent pour atteindre les objectifs visés. Il a notamment pour mandat d'administrer les affaires de la CMMTQ, de nommer les membres des comités et de faire appliquer et respecter la *Loi sur les maîtres mécaniciens en tuyauterie* et ses règlements.

**RÉGION 1**

Laval, Montréal-Est  
et Montréal-Ouest



**Denis Beauchamp**  
Beauchamp, Babin et  
associés inc.

**RÉGION 2**

Laurentides et Lanaudière



**Jérémie Côté**  
Côté Expert  
(depuis le 15 juin 2021)

**Jean-Marc Lacroix**  
Mécanique Northerm inc.  
(jusqu'au 13 mai 2021)

**RÉGION 3**

Mauricie, Bois-Francs  
et Estrie



**Denis Carignan**  
Plomberie Denis Carignan

**RÉGION 4**

Québec



**Jennifer Hamel**  
Laroche mécanique  
du bâtiment inc.

**RÉGION 5**

Côte-Nord,  
Saguenay–Lac-Saint-Jean  
et Abitibi-Témiscamingue



**Frédéric Dallaire**  
9220-1276 Québec inc.  
f.a.s Plomberie Paradis

**RÉGION 6**

Outaouais



**Isabelle Mongeon**  
Alpha Combustion

**RÉGION 7**

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine,  
Bas-Saint-Laurent  
et Chaudière-Appalaches



**Pascal Dumais**  
Plomberie Pascal Dumais inc.

**RÉGION 8**

Montérégie-Nord  
et Montérégie-Sud



**Manon-Josée D'Auteuil**  
Plomberie MJ D'Auteuil inc.

**SPÉCIALITÉ CVAC**

Chauffage, brûleurs au gaz naturel, brûleurs à l'huile et réfrigération



**Jean Turgeon**  
Le Groupe Jenaco inc.

**Michel Boutin**  
Lambert Somec inc.  
(jusqu'au 13 mai 2021)



**Daniel Harrisson**  
Énergies Sonic inc.



**Daniel Robert**  
Kolostat inc.  
(depuis le 15 juin 2021)

**SPÉCIALITÉ PLOMBERIE/  
PROTECTION INCENDIE**



**Alexandre Daigle**  
Plomberie et chauffage  
Alain Daigle inc.



**Mathieu Poirier**  
Gicleurs F.F. (1981) Itée



**Jean-Marc Lacroix**  
Mécanique Northerm inc.  
(jusqu'au 13 mai 2021)

**Marc Gendron**  
L.C. Gendron  
international inc.  
(jusqu'au 13 mai 2021)

**PRÉSIDENT  
SORTANT**



- Autorisé l'embauche d'un conseiller en formation afin de permettre à la Corporation de remplir son mandat et de satisfaire les exigences additionnelles qu'amène la mise en application de la formation continue obligatoire.
- Embauché Steve Boulanger au poste de directeur général de la Corporation à compter du 1<sup>er</sup> février 2022 pour une durée de 5 ans.
- Créé le poste de coordonnateur, événements et communications.
- Aboli le bulletin *L'Entre-Pressé* et le remplacer par le bulletin électronique *L'Info*, qui constitue un véhicule plus performant.
- Approuvé les 16 recommandations formulées par le groupe de travail Taux horaire.
- Autorisé le directeur général à signer une entente administrative portant sur la reconnaissance des offres d'activités de formation continue obligatoire avec la Régie du bâtiment du Québec et la Corporation des maîtres électriciens du Québec selon des termes à être déterminés, mais prévoyant un principe de reconnaissance réciproque selon l'application de critères communs et de responsabilité revenant à la Corporation de reconnaître les activités de formation liées aux spécialités de la mécanique du bâtiment.
- Adopté le principe d'implantation de la publicité numérique dans les outils de communication de la Corporation, et ce, en mettant en place des balises précises ainsi qu'un encadrement rigoureux visant à éliminer les risques et à préserver la qualité de ses communications.
- Accordé le mandat à la Direction générale de mettre en œuvre les éléments suivants :
  1. Concevoir un programme de contrôle de la qualité assorti d'un guide de bonnes pratiques en matière d'assurances commerciales pour nos membres.
  2. Concevoir un recueil de conseils pratiques pour les consommateurs afin de les aider à maintenir la qualité de leurs installations de plomberie.
  3. Recueillir des données auprès des membres pour dresser un portrait plus complet de la situation en matière d'assurance.
  4. Retenir les services de la firme Tact pour orienter les actions de la CMMTQ selon les diverses clientèles cibles.
  5. Recruter sur une base contractuelle un expert du domaine de l'assurance pour appuyer le groupe de travail Assurances dans l'élaboration et la mise en application de son plan d'action.
  6. Créer un fonds de prévoyance de 50 000 \$ à même les surplus accumulés de la Corporation pour couvrir les dépenses du dossier des assurances.
- Mandaté la Corporation de tenir un congrès annuellement à partir de l'automne 2023 et que la permanence appuyée du groupe de travail Communication présente au conseil provincial d'administration (CPA) les modalités de la nouvelle formule de l'événement.
- Mandaté la Direction générale pour présenter au CPA un plan de déploiement de la nouvelle image de la Corporation (logo et signature) avec données financières et échéancier de réalisation.
- Dans une perspective d'augmentation du rendement et de l'avoir de la CMMTQ, tout en conservant la notion de placements présumés sûrs, limitant ainsi le risque, adopté une nouvelle politique de placement proposée par Gestion privée Desjardins et recommandée par le comité des finances.

## LE COMITÉ EXÉCUTIF

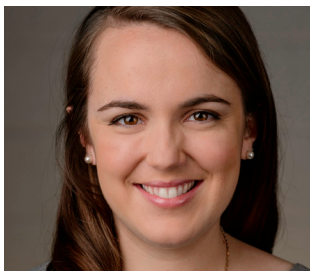
Le comité exécutif de la CMMTQ gère les affaires courantes de la Corporation, voit à son bon fonctionnement et suit de près les dossiers traités. Tout membre qui siège au comité exécutif a d'abord été élu comme administrateur pour sa région ou pour une spécialité au sein du conseil provincial d'administration.



**Denis Beauchamp, vice-président**  
Beauchamp, Babin et associés inc.



**Jean Turgeon, vice-président**  
Le Groupe Jenaco inc.



**Jennifer Hamel, secrétaire-trésorière**  
Laroche, mécanique du bâtiment inc.

## LES COMITÉS ET LES GROUPES DE TRAVAIL

Composés d'entrepreneurs et d'autres professionnels de la mécanique du bâtiment, plusieurs comités et groupes de travail œuvrent au sein de la CMMTQ. Les comités sont composés exclusivement de membres et les groupes de travail sont ouverts à tous les intervenants de l'industrie de la mécanique du bâtiment.

## LES COMITÉS

### COMITÉ D'ÉLECTION

Voit à l'exécution des procédures d'élection selon les règlements de la CMMTQ, en plus de surveiller et de contrôler la tenue des élections pour les administrateurs (conseil provincial d'administration) et les dirigeants (comité exécutif) de la Corporation.

#### Nombre de rencontres : 3

Le comité d'élection a analysé les mises en candidatures et dépouillé les votes à la suite des élections des administrateurs et du comité exécutif de la Corporation.

#### MEMBRES

##### Président

- Claude Limoges, Plomberie Claude Limoges
- Alain Daigle, Plomberie et chauffage Alain Daigle inc.
- Benoit Lamoureux, Plomberie J.L. inc.

## COMITÉ DES FINANCES

Voit à toutes les questions financières qui peuvent affecter la CMMTQ, étudie le budget à soumettre au conseil provincial d'administration (CPA), examine les états financiers, contrôle la conformité des dépenses effectuées et prépare toute observation et recommandation au comité exécutif et au CPA sur les dérogations qu'il constate, le cas échéant. Il voit aussi à ce que les livres comptables de la Corporation soient vérifiés et fait tous les rapports et recommandations relatifs à ses fonctions.

### Nombre de rencontres : 3

Principaux dossiers :

- Rapport de fin d'année par la firme de vérificateurs Hénaire, Danis, Brunet SENCRL;
- États financiers (CMMTQ et Service de la qualification);
- Rapport de Desjardins pour les placements à long terme et révision de la politique de placement;
- Prévisions budgétaires de la CMMTQ et du Service de la qualification;
- Analyse des divers fonds.

### MEMBRES

- Présidente : Jennifer Hamel, Laroche mécanique du bâtiment inc. (secrétaire-trésorière)
- Joanie Lemieux, Raoul Beaulieu inc.
- Claude Lenghan, Plomberie Fury inc.
- Nancy Ricard, Le Groupe Jenaco inc.
- Michel Boutin, Lambert Somec inc. (jusqu'en mai 2021)

## COMITÉ DES MEMBRES

Formule des recommandations au CPA à propos de la formation et du perfectionnement professionnel des membres, de la vérification et de l'évaluation des compétences ainsi que des examens des membres et futurs membres. Il prépare les examens de qualification en vue d'obtenir une licence d'entrepreneur de construction en plomberie et chauffage et de devenir membre de la CMMTQ.

### Nombre de rencontres : 11

Principaux dossiers :

- Identification des besoins de formation et suivi du développement de cours;
- Révision des examens de qualification professionnelle.

### MEMBRES

- Président : Alexandre Daigle, Plomberie et chauffage Alain Daigle inc.
- Charles Ricard, Allard & Ricard inc.
- Denis Carignan, Plomberie Denis Carignan
- Jérôme Desjardins, Plomberie Saint-Pie X inc.
- Marc Gendron, L.C. Gendron international inc.
- Dany Litwin, Plomberie Charbonneau inc.
- Daniel Robert, Kolostat inc.
- Fanny Mailhot, PFD mécanique en bâtiment inc.
- Jean Turgeon, Le Groupe Jenaco inc. (jusqu'en septembre 2021)
- Daniel Côté, Côté expert en mécanique du bâtiment (jusqu'en décembre 2021)
- Daniel Harrisson, Énergies Sonic inc. (jusqu'en janvier 2022)

## COMITÉ DES PLAINTES

Étudie les plaintes relatives à la conduite professionnelle des membres et à toute infraction aux règlements de la CMMTQ. Dans ce cadre, il peut rejeter toute plainte sans fondement et, lorsqu'une plainte paraît fondée, mais de peu de gravité, il peut transmettre un avertissement au membre visé. Dans les autres cas, il peut demander au directeur général de rédiger une plainte officielle et de convoquer le comité de discipline afin que ce dernier puisse en disposer.

### Nombre de rencontres : 9

- Dossiers étudiés : 164
- Plaintes rejetées : 92
- Plaintes transférées au comité de discipline : 43
- Avertissements transmis : 15
- Poursuite civile pour réclamer la pénalité de 5 % de la valeur du contrat : 2

### MEMBRES

- Président : Gilles Courchesne, G. Courchesne inc.
- Benoît Perreault, Névé réfrigération inc.
- Bruno Boulay, Plomberie 2B inc.
- Yvan Laroche, Lambert Somec inc. (jusqu'en septembre 2021)

## COMITÉ DE DISCIPLINE

Entend et dispose de toute plainte officielle acheminée par le directeur général sur les instructions du comité des plaintes. À la suite des procédures prévues aux règlements de la CMMTQ et après avoir entendu l'entrepreneur, le comité rend une décision écrite et, le cas échéant, peut imposer une ou des mesures disciplinaires.

**Nombre de rencontres : 11**

**Nombre de causes entendues : 46**

**Nombre de condamnations : 43**

### MEMBRES

- Président : Dany Litwin, Plomberie Charbonneau inc.
- Alexandre Caty, PCG plomberie & chauffage inc.
- Serge Croteau, Les mécaniques Ducro inc.
- Benoit Demers, Plomberie Benoit Demers inc.
- David Foisy, Mécanique Northerm inc.
- Marc-André Sauriol, Plomberie Richard Jubinville inc.
- Benoit Beaulieu, Raoul Beaulieu inc. (jusqu'en septembre 2021)

## COMITÉ D'APPEL

Possède la compétence exclusive pour entendre et disposer de toute demande d'appel d'une décision rendue par le comité de discipline.

**Nombre de rencontre : 1**

### MEMBRES

- Président : Sylvain Sergerie, Les entreprises de réfrigération L.S. inc.
- Jérôme Desjardins, Plomberie Saint-Pie X inc.
- Martin Lesiège, HVAC inc.
- Bruno Pelletier, Laroche mécanique du bâtiment inc.

## COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE GOUVERNANCE

Aide le CPA à exercer ses responsabilités de surveillance en examinant les aspects du cadre de gouvernance en vue d'assurer un fonctionnement efficient et efficace du conseil, des comités et des groupes de travail dans le respect des meilleures pratiques en matière d'éthique et de gouvernance.

**Nombre de rencontres : 3**

### MEMBRES

- Président : Jean Charbonneau, Groupe Charbonneau inc.
- Isabelle Mongeon, Alpha Combustion
- Manon-Josée d'Auteuil, Plomberie MJ D'Auteuil inc.
- Mathieu Poirier, Gicleurs F.F. (1981) Itée

## COMITÉ DE QUALIFICATION

Entend et dispose de tout dossier qui lui est soumis portant sur la délivrance, le maintien, la suspension ou l'annulation d'une licence d'entrepreneur et de toute demande de révision d'une décision en matière de qualification professionnelle.

**Nombre de rencontres : 13**

**Causes entendues : 8**

**Cause entendue en révision : 1**

### MEMBRES

- Présidents : Josette Béliveau, Pierre Flageole et M<sup>e</sup> Sophie Mireault
- Réjean Cloutier, ancien membre
- Roger Labbé, Plomberie SMB (2000) inc.
- Claude Lenghan, Plomberie Fury inc.
- Réjean Vignola, Plomberie Daniel Leclerc inc.
- Serge Breault, Plomberie & chauffage Topp inc. (jusqu'en septembre 2021)
- François-Olivier Lessard, Névé Réfrigération inc. (jusqu'en octobre 2021)



## LES GROUPES DE TRAVAIL

- Participent à l'élaboration et à la mise à jour du profil de compétences en vue de le soumettre au comité des membres;
- Proposent au comité des membres des formations menant à l'acquisition des compétences correspondantes du profil ou permettant leur mise à jour, et identifient tous les besoins en formation;
- Évaluent, sur demande, le contenu de toute formation, norme ou réglementation à caractère technique et formulent des recommandations au besoin;
- Identifient tout besoin des membres et proposent des moyens d'y répondre (activités, outils, publications, etc.);
- Identifient toute problématique et font des recommandations aux instances appropriées de la Corporation en vue de la résoudre;
- Étudient tout sujet qui lui est référé par une des instances de la Corporation;
- Discutent de l'état de la main-d'œuvre et, au besoin, soumettent des recommandations à ce sujet;
- Discutent de toute question pertinente et, au besoin, acheminent les renseignements ou demandes aux instances appropriées de la Corporation;
- Participent aux essais des nouveaux examens de qualification préparés par le comité des membres.

### SPÉCIALITÉ PLOMBERIE

#### Nombre de rencontre : 1

##### Principaux dossiers :

- Essais de l'examen de qualification en plomberie;
- Entrée en vigueur du nouveau chapitre III, Plomberie du *Code de construction du Québec*;
- Présentation de la 3<sup>e</sup> édition des *Schémas explicatifs - Plomberie*;
- Évacuation des appareils produisant de la condensation;
- Dimensionnement des réservoirs d'expansion.

##### Membres

- Mario Côté, Plomberie Mario Côté inc.
- René Huard, Plomberie Huard inc.
- Benoît Lamoureux, Plomberie J.L. inc.
- François Nadeau, Plomberie François Nadeau inc.
- Serge Lajoie, Monsieur le plombier inc. (jusqu'en juin 2021)
- Pascal Dumais, Plomberie Pascal Dumais inc. (jusqu'en juin 2021)

### SPÉCIALITÉ CHAUFFAGE (AIR PULSÉ ET HYDRONIQUE)

#### Nombre de rencontre : 1

##### Principaux dossiers :

- Présentation du nouveau *Guide de la ventilation mécanique*;
- Nouveautés de la dernière version du *Code d'installation des systèmes de chauffage hydronique* (CSA B214:21);
- Présentation des principaux sujets du chapitre I.1, Efficacité énergétique du bâtiment du *Code de construction du Québec*;
- Problèmes de fuites d'eau sur les tuyauteries rainurées : oxydation, dégradation des garnitures de joint, etc.;
- Manque d'obligations d'entretien pour les exploitants;
- Participation aux discussions à propos du *Règlement sur les appareils de chauffage au mazout*.

##### Membres

- Michel Bergeron, Multi-énergie Best inc.
- Mario Thivierge, Plomberie Mario Thivierge inc.
- Benoît Lamoureux, Plomberie J.L. inc.
- François Pichette, Entreprises Bernard Paradis inc.
- Sylvain Ouellette, Groupe Charbonneau



## SPÉCIALITÉ BRÛLEURS AU GAZ NATUREL

### Nombre de rencontre : 2

#### Principaux dossiers :

- Participation aux discussions à propos du *Règlement sur les appareils de chauffage au mazout*;
- Présentation des principaux sujets du chapitre 1.1, Efficacité énergétique du bâtiment du *Code de construction du Québec*;
- Présentation de la fiche *Bonnes pratiques GA-13, Installation d'une génératrice de secours au gaz naturel ou au propane*;
- Actualisation de la fiche *Bonnes pratiques GA-12, Les conduits d'évacuation des produits de la combustion du gaz*, concernant l'utilisation des conduits d'évacuation certifiés ULC-S636 et l'incombustibilité;
- Actualisation de la fiche *Bonnes pratiques GA-1, Nouvelles exigences pour les conduits d'évacuation en plastique (CEP)*, (il faut remplacer l'ABS);
- Actualisation de la fiche *Bonnes pratiques GA-3, Approvisionnement d'air des appareils d'une puissance d'entrée totale supérieure à 400 000 Btu/h*. La notion de dépressurisation devrait être considérée lors du dimensionnement des entrées d'air (article 8.6 de la norme CSA B149.1:20).

#### Membres

- Alain Beaudoin, Alpha Combustion
- Claude Lenghan, Plomberie Fury inc.
- Charles Maurice, Jean Robert inc.
- François Pineau, Plomberie chauffage Normand inc.
- Daniel Ricard, Allard & Ricard inc.
- Maxime Richard, Énergir



## SPÉCIALITÉ BRÛLEURS À L'HUILE

### Nombre de rencontre : 1

#### Principaux dossiers :

- Discussions à propos du *Règlement sur les appareils de chauffage au mazout*;
- Préparation du mémoire de la CMMTQ envoyé au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

#### Membres

- Daniel Harrisson, Énergies Sonic inc.
- Alfred Lavoie, Confort expert inc.
- Stéphane Marois, Les installations en chauffage SM inc.
- Pierre Sévigny, J.R. énergie inc.
- Jean-Claude Bouthillier, Service de combustion Pétragaz inc. (jusqu'en mars 2021)



## SPÉCIALITÉ RÉFRIGÉRATION

### Nombre de rencontre : 0

#### Membres

- Mario Pitre, Marconair inc.
- Benoit Rodier, Industrie Toromont Ltée
- Sylvain Sergerie, Les entreprises de réfrigération L.S. inc.



## GROUPE DE TRAVAIL INSTALLATIONS SOUS PRESSION

### Nombre de rencontre : 1

#### Principaux dossiers :

- Difficultés de trouver des organismes de vérification en gaz médicaux au Québec;
- Responsabilité des entrepreneurs sur la qualité des soudures;
- Modes de gestion possibles des soudeurs à travers un Programme de gestion de la qualité (PCQ);
- Difficultés dans la gestion quotidienne des installations selon le PCQ;
- Processus d'analyse pas encore au point et délais démesurée de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ);
- Retard d'affichage de la liste des détenteurs de permis sur le site de la RBQ;
- Rappel sur le renouvellement du PCQ;
- Appareils sous pression déjà installés chez le client;
- Problème de numéro **enregistrement** canadien (NEC ou CRN) pour des appareils fabriqués hors Québec.

#### Membres

- Alain Arseneault, Entreprises Arseneault inc.
- Denis Beauchamp, Beauchamp, Babin et ass. inc.
- Alexandre Caty, PCG plomberie & chauffage inc.
- René Huard, Plomberie Huard inc.
- Jean-François Perreault, Maco Mécanique inc.
- Pierre Bernier, Plomberie Mécanique inc.
- Stéphane David, Plomberie Aquada inc. (jusqu'en juin 2021)
- Pierre Sévigny, J.R. énergie inc.
- Jean-Claude Bouthillier, Service de combustion Pétragaz inc. (jusqu'en mars 2021)



## GROUPE DE TRAVAIL ASSURANCE

Examine tous les aspects qui touchent les assurances commerciales qui s'adressent à nos membres.

### Nombre de rencontres : 7

#### Principaux dossiers :

- Examiner les conditions de renouvellement du programme d'assurances que la Corporation offre à ses membres par l'intermédiaire d'un courtier ou d'un assureur;
- Évaluer la performance du courtier ou de l'assureur en lien avec le service aux membres et du taux de participation des membres;
- Proposer toute mesure qui permettrait de contrôler le taux de sinistralité associé aux dossiers d'assurance de nos membres et des primes qui y sont rattachées;
- Sensibiliser les assureurs aux problématiques rencontrées et leur faire part des irritants soulevés par les membres;
- Proposer des outils ou autres formes de renseignements destinés aux membres afin de gérer ou d'améliorer leur dossier d'assurance;
- Analyser les formules d'assurance sur le marché, examiner le bénéfice qu'elles peuvent apporter à nos membres, identifier les impacts sur les opérations et la relation avec ses membres de la Corporation;
- Faire des recommandations au CPA sur toute décision à prendre concernant les programmes d'assurances à offrir à nos membres, incluant le choix du courtier ou de l'assureur.

#### Membres

- Alexandre Caty, PCG plomberie & chauffage inc.
- Jean Charbonneau, Groupe Charbonneau inc
- Marc Gendron, L.C. Gendron international inc.
- Jean-Charles Hébert, Plomberie Goyer
- Benoit Lamoureux, Plomberie J.L. inc.
- Daniel Ricard, Allard & Ricard inc.
- Angelina Borsellino, Plomberie & Chauffage Domier inc.



## GROUPE DE TRAVAIL COMMUNICATION

Donne son avis sur des éléments du plan de communication, propose du contenu pour des événements ou des publications, sert à tester certains outils et à valider des actions et des orientations de communication, formule des recommandations au CPA, au besoin.

### Nombre de rencontres : 2

#### Principaux dossiers :

- Rencontres de réseautage virtuel;
- Discussions à propos du congrès 2023;
- Abolition du bulletin *L'Entre-Pressé*;
- Refonte du site Web.

#### Membres

- Jérémie Côté, Côté expert en mécanique du bâtiment
- Mathieu Poirier, Gicleurs F.F. (1981) Itée
- Jean Turgeon, Le Groupe Jenaco inc.
- Alexandre Turmel-Galipeau, Plomberie ATG
- Pascal Dumais, Plomberie Pascal Dumais inc.
- Micheline Poulin, Thomas O'Connell inc. (jusqu'en septembre 2021)



## GROUPE DE TRAVAIL TAUX HORAIRE

Révisé les taux horaires suggérés par la Corporation et se penche sur la détermination d'un taux horaire acceptable dans le cas d'avis de changement en cours de projet.

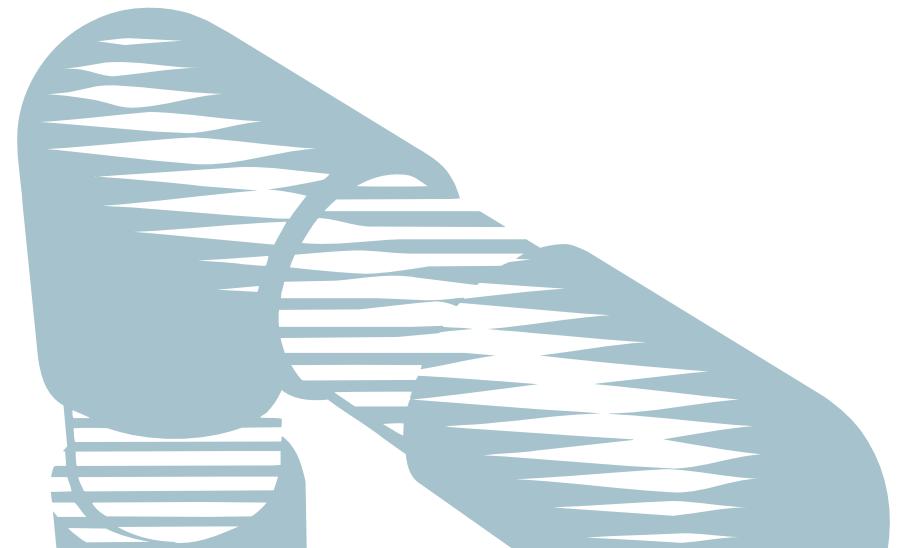
### Nombre de rencontre : 1

#### Principaux dossiers :

- Révision des taux horaires suggérés par la Corporation;
- Détermination d'un taux horaire acceptable dans le cas d'avis de changement en cours de projet.

#### Membres

- Maxime Bourassa Leduc, Maurice Denis et fils inc.
- Alexandre Caty, PCG plomberie & chauffage inc.
- Serge Croteau, Les mécaniques Ducro inc.
- Jennifer Hamel, Laroche mécanique du bâtiment inc.
- Joanie Lemieux, Raoul Beaulieu inc.
- Dany Litwin, Lucien Charbonneau Itée



## LE PERSONNEL DE LA CMMTQ



**Direction générale**  
[directiongenerale@cmmtq.org](mailto:directiongenerale@cmmtq.org)

**André Bergeron**  
Directeur général

**Steve Boulanger**  
Directeur général adjoint

**Mélanie Hing**  
Adjointe administrative

**Henri Bouchard\***  
Chargé de projets, Direction générale

**Service des communications**  
[communications@cmmtq.org](mailto:communications@cmmtq.org)

**Nadine Bourgeois**  
Directrice

**Martin Lessard**  
Rédacteur en chef – revue IMB

**Gilbert Vallières-Léveillé**  
Gestionnaire des  
communications numériques

.....  
L'astérisque (\*) signifie qu'en date du  
31 janvier 2022, la personne n'était plus  
à l'emploi de la CMMTQ.

**Service administratif**  
[administration@cmmtq.org](mailto:administration@cmmtq.org)

**Charles Thibodeau**  
Directeur

**Fernanda DePinho**  
Technicienne comptable, comptes  
recevables et paie

**Linda Haché**  
Commis comptable, comptes payables

**Michel Morin**  
Préposé à l'approvisionnement  
et à l'entretien

**Marie Taliano**  
Secrétaire réceptionniste

**Service juridique**  
[juridique@cmmtq.org](mailto:juridique@cmmtq.org)

**Mylène Sagala**  
Avocate, directrice

**Julie Anne Marinier**  
Avocate

Poste vacant  
Avocat(e)

Poste vacant  
Avocat(e)

Poste vacant  
Enquêteur(euse)

**Maude Chrétien**  
Adjointe, soutien aux enquêtes

**Lynn Lachapelle**  
Adjointe, discipline

**Hassina Zitouni**  
Adjointe, soutien aux enquêtes

**Meriem Boudjemai\***  
Avocate

**Amélie Deguire\***  
Avocate

**Guylaine Lavoie\***  
Avocate

**Stéphanie Vaillant\***  
Enquêteuse

**David Andres Verdugo\***  
Adjoint

**Service technique**  
[technique@cmmtq.org](mailto:technique@cmmtq.org)

**Charles Côté**  
ing., Directeur

**Mihai Buzdugan**  
Conseiller technique

**Olivier Comte**  
T.P., Conseiller technique

**Service de la formation**  
[formation@cmmtq.org](mailto:formation@cmmtq.org)

**Julie Lapointe**  
Directrice

**Sylvain Arvais**  
Agent de promotion

**Patricia Roelandts**  
Agente de support aux opérations

**Yemina Baieli**  
Agente de support aux opérations

**Service de la qualification**  
[qualification@cmmtq.org](mailto:qualification@cmmtq.org)

Poste vacant  
Directeur(trice)

**France Goulet**  
Superviseure

**Louise Perrault**  
Analyste

**Lucrecia Sanchez**  
Analyste

**Mélissa Graus**  
Agente de bureau

**Mayelim Rodriguez**  
Agente de bureau

**Mehdi Rhallab**  
Agent de bureau

**Debora De Thomas\***  
Directrice



**Denis Beauchamp**  
Président



**André Bergeron**  
Directeur général



**Steve Boulanger**  
Directeur général adjoint

En 2021-2022, les impacts de la pandémie de COVID-19 sur les opérations de la CMMTQ ont été plus limités qu'en 2020-2021. Après tout, il faut le dire, nous nous sommes un peu habitués à cette nouvelle normalité en milieu de travail. Peu importe que le bureau soit fermé aux visiteurs ou que des employés pratiquent le télétravail, les processus sont en place pour continuer à répondre aux demandes des membres.

Par ailleurs, cette deuxième année de pandémie a ralenti certains dossiers politiques ou projets internes, mais nous avons néanmoins réussi à les faire progresser.

### **Le paiement rapide**

La Coalition contre les retards de paiement dans la construction a réussi à faire modifier le projet de loi n° 66 afin que tous les projets d'infrastructures que le gouvernement voulait accélérer soient soumis à des mesures visant à réduire le délai des paiements aux entrepreneurs. Steve a d'ailleurs prononcé une allocution en commission parlementaire à titre de coordonnateur de ce regroupement.

Par ailleurs, la Coalition a participé à la rédaction du bilan du projet pilote de paiement rapide qui a pris fin en août 2021. Ce bilan a été soumis au Secrétariat du Conseil du trésor, qui s'en servira pour rédiger son propre rapport. Nous poursuivons nos représentations afin que des mesures permanentes soient adoptées pour réduire le délai de paiement aux entrepreneurs.

### **Le projet de loi n° 59**

Les lois de santé et sécurité du travail sont demeurées inchangées pendant plusieurs décennies. Le gouvernement a présenté une ambitieuse réforme de celles-ci. En réaction, les associations patronales ont toutes décrié certains de ses pans, notamment au sujet du représentant en santé et sécurité et du partage des coûts. Le projet de loi a été adopté et entrera en vigueur par phase. Les associations patronales gardent cependant les yeux ouverts pour s'assurer que son application demeure la plus raisonnable possible.

### **Les modifications au Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction**

Nous avons appuyé les mesures réglementaires visant à faciliter l'accès de la main-d'œuvre à l'industrie de la construction, même si elles ne faisaient pas toutes l'unanimité chez nos membres. Les avantages l'ont emporté sur les inconvénients, et nous sommes rassurés par le fait que les mesures seront évaluées au plus tard 24 mois après leur entrée en vigueur. Nous avons demandé l'instauration rapide d'un programme d'alternance travail-études, la révision des programmes d'études pour correspondre à la réalité des chantiers et le rehaussement du seuil de 5 % pour l'ouverture des bassins.

### **Le fardeau administratif**

S'il est un dossier sur lequel nous revenons sans cesse, c'est bien celui du fardeau administratif qui pèse lourd sur les épaules des entrepreneurs. Nous avons d'ailleurs été consultés pour faire valoir les points de vue des membres. Le gouvernement a publié le *Plan d'action gouvernemental 2020-2025* qui compte 44 mesures concrètes, dont une douzaine s'adressent directement aux entreprises de construction.

### **La crise de l'approvisionnement**

La pandémie a frappé notre industrie de plein fouet. Elle a compliqué l'accès aux matériaux et aux équipements et a haussé les prix de manière démesurée et imprévisible. Nous avons rencontré les représentants de l'Institut canadien de plomberie et de chauffage pour trouver une solution. De concert avec d'autres associations patronales, nous avons sensibilisé les gouvernements et les grands donneurs d'ouvrage à ajuster les appels d'offres et les contrats en tenant compte de ces éléments hors de contrôle qui pénalisent uniquement les entrepreneurs. Il reste du travail à faire.

### **La publication du Règlement sur les appareils de chauffage au mazout**

Nous avons commenté le projet de règlement visant à interdire l'installation des appareils de chauffage au mazout et les chauffe-eau dans les bâtiments résidentiels. Tout en appuyant le gouvernement dans ses efforts de lutte aux changements climatiques, nous voulions faire modifier le Règlement pour que le marché procède à une transition graduelle et harmonieuse. Nous avons obtenu du succès, puisque certaines réparations, que le gouvernement voulait interdire, sont maintenant permises. De plus, le réservoir est exclu du Règlement parce que nous croyons qu'interdire sa réparation ou son remplacement augmenterait le risque d'un déversement. Nous avons aussi réussi à simplifier la déclaration que les entrepreneurs doivent transmettre lors de l'exécution de certains travaux.



### **La tarification et l'inspection de la RBQ**

Dans un rapport publié en juin 2021, le Vérificateur général du Québec (VGQ) constate que malgré l'obligation de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) d'arrimer ses revenus aux dépenses liées à la prestation de service de chacune de ses clientèles, ses revenus atteignent 5,5 M\$ en plomberie alors que ses dépenses en réglementation et inspection se chiffrent à 2,5 M\$. Le VGQ recommande donc à la RBQ de réviser la tarification de ses activités. Espérons que la RBQ en profitera pour éliminer la tarification des chauffe-eau ! Nous avons entamé des travaux portant sur la tarification et l'accroissement de l'inspection avec la RBQ, de concert avec la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ).

### **Les discussions avec l'OIQ**

L'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) a mis sur pied un groupe de travail regroupant des donneurs d'ouvrage, des architectes, des ingénieurs et des entrepreneurs. Nous sommes fiers d'avoir été le seul représentant d'entrepreneurs spécialisés à y être invité. Nous avons eu des discussions constructives. D'ailleurs, nous avons proposé de publier conjointement un guide de bonnes pratiques en vue d'améliorer la relation entre les entrepreneurs et les ingénieurs lors de projets. Ce souhait a été entendu puisque l'OIQ a récemment publié un guide de bonnes pratiques intitulé *Favoriser les meilleures conditions d'exécution des projets de construction*.

### **La Journée de la construction**

La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest, a invité la RBQ ainsi qu'une douzaine d'organismes de l'industrie de la construction, dont la Corporation, d'ordres professionnels et de groupes de consommateurs à la première Journée de la construction. Nous avons alors exploré les activités d'inspection et d'enquête, la qualification des entrepreneurs, l'information et la protection des consommateurs, la réglementation et construire vert.

### **Le comité de rétention de la main-d'œuvre**

Plus du tiers des travailleurs quittent l'industrie de la construction après 5 ans. C'est trop ! Pour s'attaquer au problème, le ministre du Travail, Jean Boulet, a demandé aux acteurs de l'industrie, qui ont adopté des mesures facilitant l'accès de la main-d'œuvre, de travailler sur un plan de rétention. Plusieurs rencontres patronales-syndicales sous l'égide de la Commission de la construction du Québec (CCQ) ont eu lieu pour élaborer ce plan. Il devrait être terminé au cours des prochains mois.

### **Le projet de loi n°4**

Ce projet de loi prévoit renforcer la gouvernance des sociétés d'État et inclure la CCQ dans son champ d'application. Nous avons appuyé l'Association des entrepreneurs en construction du Québec dans ses commentaires relatifs à ce projet de loi, parce que la CCQ n'est pas une société d'État. Elle constitue plutôt une organisation paritaire patronale-syndicale. Les associations patronales veulent conserver leur place au conseil d'administration de la CCQ qui ne devrait pas être dirigée par une majorité de membres indépendants en raison de sa nature.

### **La création d'une table de réflexion sur les dégâts d'eau**

Les dégâts d'eau constituent un fléau. Ils représentent près de 50 % des réclamations auprès des compagnies d'assurance. L'automne dernier, la RBQ nous a invités à siéger à une table de réflexion sur les dégâts d'eau. Les participants cherchent à circonscrire les causes et à identifier des solutions. Nous espérons ainsi réduire ces occurrences et limiter la hausse des primes d'assurance, particulièrement pour les membres.

### **Les nouveaux taux horaires de référence**

Puisque le taux horaire à facturer aux clients constitue l'un des éléments les plus difficiles à établir pour un entrepreneur, nous avons publié un nouveau document qui y est consacré, fruit du travail d'un groupe de membres. Ce guide permet de voir en un coup d'œil les taux pour l'ensemble des secteurs d'activité et comprend des notes explicatives pour faciliter la compréhension du public, le tout dans une nouvelle présentation claire et épurée.

Devant la difficulté des membres de se faire payer adéquatement leur avis de changement, le groupe de travail a formulé des recommandations qui devraient être déployées dans les prochains mois. Les principales : distinguer le taux horaire de service du coût horaire de chantier pour les avis de changement; publier un coût horaire pour les chantiers institutionnel-commercial et industriel; donner les éléments aux membres pour qu'ils calculent le coût réel d'un avis de changement et sensibiliser les membres et les professionnels au coût réel de ces avis.

### **La formation continue obligatoire**

Beaucoup de travail a été accompli pour préparer l'entrée en vigueur du *Règlement sur la formation continue obligatoire des maîtres mécaniciens en tuyauterie* le 1<sup>er</sup> avril 2022. Nous avons notamment coordonné nos efforts avec ceux de la RBQ et de la CMEQ afin de développer les critères de reconnaissances des formations, préparer les systèmes, mettre sur pied les processus, etc. Cette année, nous allons préparer des outils de communication efficace pour aider les membres à bien comprendre leurs obligations.

### **La gestion des assurances**

Depuis plusieurs mois, les membres subissent des hausses démesurées de leurs primes d'assurance. Parfois, ils essuient même un refus de la part de l'assureur. Devant cette situation, nous avons mis sur pied un groupe de travail. Après avoir présenté un rapport préliminaire au conseil provincial d'administration (CPA) l'été dernier, le groupe de travail a préparé un plan d'action en septembre dernier. Il comporte quatre volets : intégrer un expert au groupe de travail, faire appel à un consultant spécialiste en communication, réaliser un guide de bonnes pratiques et produire un guide à l'intention du public. Conscient de l'enjeu majeur pour les membres, le CPA a ensuite créé un fonds pour financer ce plan d'action.

### **Le Service de la qualification fête ses 20 ans**

Le Service de la qualification a été créé en 2001, après que la Corporation s'est vu confier le mandat de la qualification professionnelle des entrepreneurs en plomberie et chauffage par le gouvernement du Québec. Depuis, les dossiers se sont complexifiés, voire judiciarisés, en raison notamment du resserrement des règles et des vérifications auprès des actionnaires, des dirigeants et des répondants. Dans ce contexte, nous désirons encore améliorer le processus de qualification pour redonner toute la valeur à la licence d'entrepreneur.

### **Les examens de qualification sont maintenant passés en mode électronique à 100 %.**

Après les résultats plus que satisfaisants de la conversion au format électronique de l'examen en exécution de travaux en plomberie, tous les examens de qualification professionnelle sont désormais passés en mode électronique. Fini le papier ! Il s'agit d'un format fiable, sécuritaire et les candidats se sont bien adaptés et ont même apprécié ce mode. D'ailleurs, pour les familiariser avec la démarche, nous avons préparé une Démo d'examen accessible sur notre site Web pour leur permettre de tester la plateforme.

D'autre part, le développement des nouveaux examens va bon train. Responsable du contenu des examens, le comité des membres travaille avec acharnement pour élaborer et tester ces examens techniques pour nos cinq sous-catégories exclusives. Le changement de paradigme, soit le passage d'une vérification des connaissances à une vérification des compétences change considérablement le contenu, qui reflètent maintenant les activités réelles d'un entrepreneur.



### La fin du bulletin *L'Entre-Pressé*

Nous avons aboli *L'Entre-Pressé*. Son délai de production (montage, impression et envoi postal) nous empêchait de communiquer avec vous régulièrement et rapidement pour vous transmettre de l'information collée sur l'actualité, comme nous l'avons fait pendant la pandémie de COVID-19. Nous l'avons remplacé par le bulletin électronique *L'Info*. En plus d'être complètement revampé, le bulletin *L'Info* est transmis toutes les semaines. Ses taux d'ouverture (49,6 %) et de clics (9,5 %), très élevés pour des organisations comparables, confirment votre intérêt pour les communications numériques.

### La Zone formation

En juillet dernier, nous avons dévoilé notre nouveau système de gestion de l'apprentissage (SGA ou *learning management system* ou LMS), une plateforme qui gère les données et les processus relatifs à la logistique, à la gestion et à la diffusion des cours. Appelée Zone formation, ce SGA permet de colliger toutes les données au même endroit, de définir des parcours, d'accéder à la documentation, d'administrer votre dossier et de mesurer les apprentissages.

La Zone formation permettra notamment de documenter votre dossier de formation continue obligatoire (FCO). Seuls les cours suivis à la CMMTQ et reconnus pour la FCO et les attestations de ceux-ci y seront inscrits. Vous n'avez plus qu'à créer votre compte et à vous inscrire à un cours.

### La gouvernance de l'organisation

En lien avec les travaux liés à la gouvernance de l'organisation, le comité d'éthique et de gouvernance a revu la *Politique d'évaluation des instances*. Elle prévoit des mécanismes d'évaluation du président, des membres du CPA, des comités et des groupes de travail. Nous poursuivons ainsi l'objectif de présenter un modèle de gouvernance qui correspond aux meilleures pratiques dans ce domaine.

### La transformation numérique

La transformation numérique entamée en 2020 s'est poursuivie l'an dernier avec le développement d'un nouveau système de gestion des membres (*client relations management* ou CRM), d'un nouveau système de comptabilité (*entreprise resource planning* ou ERP) de même que la refonte du site Web. Ce projet, d'une grande complexité, nécessite des efforts soutenus de tous les services. Il se terminera au cours de la prochaine année.

### En résumé

Nous ne négligeons pas les efforts pour répondre aux besoins des membres et pour défendre leurs intérêts. Depuis le début de la pandémie, nos nombreuses interventions et nos réalisations démontrent la solidité et l'efficacité de notre organisation.

### Remerciements du président

Je veux remercier les administrateurs qui orientent les actions de la Corporation et veillent à ce que les membres soient entendus et que leurs besoins soient satisfaits. Je souhaite également remercier les employés qui, année après année, continuent de livrer la marchandise. Engagés et professionnels, ils comprennent que les membres sont au cœur de notre organisation et ils les servent de façon remarquable. Enfin, je ne veux pas oublier les membres qui, par les échanges avec l'équipe, les administrateurs et moi, et surtout, par leur soutien indéfectible, nous encouragent à faire avancer les dossiers politiques et les projets internes, toujours dans l'intérêt de l'industrie. Merci !



**Assure la gestion financière et administrative de la CMMTQ.**

**Offre des conseils de nature administrative et de gestion, de l'information sur les taux horaires, les taxes (TPS et TVQ), etc.**

**S'occupe des programmes collectifs et de partenariats offerts aux membres et de la vente des produits et documents du catalogue de la Corporation.**

## PRINCIPALES RÉALISATIONS

### Projets informatiques

- Transfert des serveurs physiques dans l'infonuagique.
- Transfert des fichiers des serveurs locaux à *SharePoint*.
- Préparation pour l'implantation d'une nouvelle plateforme comptable :
  - Mise à jour de la charte de compte;
  - Formation de l'équipe et tests de l'application *Business Central* de *Dynamics 365*;
  - Participation au processus d'intégration des divers systèmes;
  - Participation au processus d'identification des besoins pour l'implantation du nouveau logiciel de gestion de la relation client (*client relations management* ou CRM);
  - Participation à l'implantation des solutions *Microsoft 365*.

### Implication

- Plusieurs rencontres avec des entreprises qui offrent des produits et services afin de conclure des partenariats avantageux pour les membres.
- Supervision des travaux d'entretien du bâtiment tels que présentés dans le rapport d'expert (joints des portes et des fenêtres).
- Suivi des rencontres visant une implantation harmonieuse du nouveau CRM.
- Participation aux groupes de travail Taux horaire et Assurance.



## FAITS SAILLANTS

Plus de 375 appels de membres qui avaient besoin d'aide pour trouver un assureur pour la responsabilité civile.

Plus de 300 appels de membres touchant divers sujets administratifs.



- Informe les divers publics cibles sur des sujets relatifs à la Corporation et à l'industrie de la mécanique du bâtiment.**
- Assume un rôle-conseil stratégique en matière de communication auprès de la direction générale et des services, en soutien à la réalisation de leurs mandats.**
- Organise des événements s'adressant aux membres et aux intervenants de l'industrie de la mécanique du bâtiment.**
- Développe et maintien des liens avec les divers partenaires et interlocuteurs de la Corporation.**

## PRINCIPALES RÉALISATIONS

### Publications

- Production de publications informatives, promotionnelles et techniques visant à informer et à outiller nos publics : revue *IMB*, bulletin *L'Entre-Pressé*, bulletin *L'Info*, calendriers, *Schémas explicatifs – Gaz*.
- Transformation du bulletin *L'Info* en infolettre hebdomadaire afin de mieux informer les membres au sujet des actualités de l'industrie et de la Corporation. Sa performance est exceptionnelle avec un taux d'ouverture moyen de 53 % et un taux de clic moyen de 10 %.

### Structure et technologies

- Création du poste de coordonnateur, événements et communication pour atteindre les objectifs de l'organisation, notamment par la réalisation des multiples projets prévus au cours des prochaines années.
- Implantation et lancement de la Zone formation (système de gestion de l'apprentissage), en collaboration avec le Service de la formation.

### Événements

- Assemblée générale annuelle en mode virtuel incluant une conférence de Sylvain Guimond : 125 personnes inscrites.
- Webinaire à propos du paiement rapide : 27 inscriptions.
- Série de 9 webinaires MCEE traitant de sujets techniques et technologiques : 1002 inscriptions.
- Webinaire présenté en collaboration avec la Corporation des maîtres électriciens du Québec et portant sur les contrats ACC-1 et CCDC 2 : 250 participants.

### Bourses

- Remise de 7 bourses d'excellence d'une valeur de 500 \$ chacune à des étudiants inscrits au DEP en plomberie-chauffage, au DEP en réfrigération, au DEP en protection incendie et au DEC en mécanique du bâtiment : 32 candidatures reçues.
- Remise de la bourse Jocelyne-Meunier-Desjardins d'une valeur de 1000 \$ à une étudiante pour encourager les femmes à intégrer le secteur de la mécanique du bâtiment.

## IMPLICATIONS

- Poursuite des travaux liés à la refonte du site Web et à l'implantation du nouveau système de gestion des membres (*client relations management* ou CRM).
- Participation à des rencontres et des discussions avec des partenaires, notamment la Commission de la construction du Québec, la Régie du bâtiment du Québec et l'Institut canadien de plomberie et de chauffage.



## FAITS SAILLANTS

### Publications

12 bulletins *L'Entre-Pressé*

45 bulletins *L'Info*

Taux d'ouverture moyen : 52,5 %

Taux de clics moyen : 10,2 %

### 8 bulletins spéciaux COVID-19

Taux d'ouverture moyen : 56,6 %

Taux de clics moyen : 13,4 %

### Revue *IMB*

10 revues publiées

Plus de 6700 copies par édition

131 publicités

### Site Web

126 159 visiteurs



**Développe, met en place et administre des formations et des activités de perfectionnement adaptées aux besoins des entrepreneurs en mécanique du bâtiment, dont certaines mènent à des accréditations reconnues : Novoclimat, Réseau Environnement, Emploi-Québec, Régie du bâtiment du Québec, etc.**

**Diffuse des cours et les rend accessibles sur le plan financier et géographique.**

**Fait la promotion des formations de la CMMTQ et de ses partenaires, et de celles financées par le Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC).**

## PRINCIPALES RÉALISATIONS

### Projets informatiques

En 2021, nous avons poursuivi le virage numérique afin d'optimiser la qualité de nos services et d'accroître l'accessibilité aux formations.

- Définition des critères et des modalités de reconnaissance des activités de formation continue obligatoire.
- Mise en place des outils qui serviront à recevoir les demandes de reconnaissance d'activités de formation des dispensateurs externes.
- Implantation d'une 2<sup>e</sup> classe virtuelle qui permet l'enseignement interactif à distance.
- Poursuivre l'implantation de systèmes, de plateformes ou de processus d'affaires qui permettent d'automatiser la logistique et la gestion des données de formation.
- Révision de la première version de la stratégie d'enseignement en mode hybride, afin de permettre aux participants de la certification et la recertification des vérificateurs de dispositifs antirefoulement de conserver la flexibilité de la formule et d'optimiser le temps en laboratoire.
- Poursuivre la transformation des cours pour les offrir en classe virtuelle tout en respectant les bonnes pratiques technopédagogiques.

Maintien d'une forte collaboration avec divers organismes dans le but de développer et de faire évoluer l'offre de cours de la CMMTQ. Cette réalisation s'est notamment traduite par une toute nouvelle façon d'administrer les inscriptions à nos formations présentes au Répertoire des activités de perfectionnement de la Commission de la construction du Québec.

RÉGION	Formations 2020	Formations 2021	Participants 2020	Participants 2021
En classe	11	29	117	292
En ligne	75	100	642	849
Total	86	129	759	1141



## FAITS SAILLANTS

Le virage numérique vers la classe virtuelle a permis de mieux rejoindre les membres et de déjouer les obstacles créés par les mesures sanitaires. Les classes virtuelles ont donc permis aux entrepreneurs de poursuivre le développement de leurs compétences et d'épargner du temps et de l'argent. Le nombre de sessions en ligne ainsi que le nombre de participants sont en nette progression.



**Offre aux membres un service de consultation pour toute question légale liée à leurs activités d'entrepreneur de même qu'un soutien en matière de santé et de sécurité du travail.**

**Assure un soutien au sujet des dossiers juridiques de la CMMTQ, et applique la loi et les règlements de la CMMTQ.**

**Traite les plaintes disciplinaires relatives aux règlements de la CMMTQ.**

**Enquête et poursuit devant les tribunaux les personnes qui, sans être membres de la CMMTQ, exercent le métier de maître mécanicien en tuyauterie ou laissent entendre qu'elles peuvent l'exercer.**

**Tente de rapprocher les parties dans les cas de mésententes formulées par un consommateur contre un membre.**

**Produit de l'information et des outils juridiques à l'intention des membres.**

## PRINCIPALES RÉALISATIONS

### Exercice illégal du métier

- Nos procureures ont été présentes au tribunal à plus de 165 reprises pour des auditions : 37 jugements favorables obtenus, contre 3 non favorables.
- Gains importants devant les tribunaux :
  - Dans une décision écrite, la Cour du Québec reconnaît que l'enquêteur de la CMMTQ peut faire des appels fictifs afin de s'assurer du respect de la *Loi sur les maîtres mécaniciens en tuyauterie* et que dans ce contexte, un défendeur ne peut s'attendre à aucune expectation de vie privée.
  - Malgré un avis transmis en vertu de l'Entente Québec-Ontario sur la mobilité de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, la défenderesse n'a pas été en mesure de se conformer à la demande de la CMMTQ de devenir membre dans le délai donné. La défenderesse a plaidé coupable d'avoir exercé le métier de maître mécanicien en tuyauterie au Québec en procédant à la réparation d'une chaudière à l'occasion d'un arrêt planifié.
- Sites d'annonces gratuites : vérification de plus de 900 annonces et transmission de 147 avertissements.

	2021-2022
Enquêtes menées	291
Poursuites pénales intentées	52
Montant reçu du BIA*	273 084 \$

\* Le Bureau des infractions et des amendes (BIA) est responsable de collecter les amendes auprès des personnes condamnées à la suite d'un jugement favorable à la CMMTQ.

### Conduite professionnelle des membres

- Maintien du nombre de plaintes concernant les règles du BSDQ.
- Augmentation importante de 43 % du nombre de plaintes liées à la conduite professionnelle des membres.

	2021-2022
Plaintes – BSDQ	56
Plaintes – Conduite professionnelle	96
Total	152

## PRINCIPALES RÉALISATIONS

### Conseils, renseignements et formations

- 3023 appels, dont plus de 1200 consultations juridiques.
- 45 dossiers de conciliation traités où les parties ont été aidées dans le règlement d'un litige.
- 40 demandes de vérification de membres pour CAA-Québec.
- Validation de plusieurs contrats et ententes concluent par la CMMTQ.
- Webinaire juridique sur le contrat modèle de sous-traitance à forfait (ACC1).

### Implications et participation

- Propositions de modifications au *Règlement de régie interne de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec* pour l'ajustement de l'allocation de transport.
- Mandat de révision des contrats modèles offerts aux membres de la CMMTQ.
- Consultations auprès des poursuivants désignés par le Directeur des poursuites criminelles et pénales pour modifier certaines directives.
- Ateliers avec la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) pour la modification du *Règlement sur la formation continue obligatoire des maîtres mécaniciens en tuyauterie*.
- Implantation d'un outil de vulgarisation du Code de soumission du Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ) en collaboration avec la CMEQ, l'Association de la construction du Québec et le BSDQ.
- Rencontres et échanges avec des partenaires, notamment la Commission de la construction du Québec (CCQ) et la Régie du bâtiment du Québec (RBQ).
- Avis sur différentes mesures et modifications législatives, dont :
  - Projet de loi n° 59, *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail*;
  - Projet de loi n° 64, *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*;
  - Projet de loi n° 66, *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructures* (contient le projet pilote contre les retards de paiement);
  - Projet de loi n° 78, *Loi visant principalement à améliorer la transparence des entreprises* (contient la déclaration au Registraire des entreprises);
  - Projet de loi n° 4, *Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives* (notamment la CCQ et la RBQ);
  - Projet de *Règlement sur les appareils de chauffage au mazout*.

## SERVICE DE QUALIFICATION

**Steve Boulanger**  
Avocat  
Directeur général adjoint  
Responsable par intérim  
d'août 2021 à février 2022



**France Goulet**  
Superviseure  
Responsable par intérim  
d'août 2021 à février 2022



**Debora De Thomasis**  
Avocate  
Directrice  
(jusqu'en août 2021)

**Traite les demandes de délivrance, de modification et de maintien de licence comportant une ou des sous-catégories en plomberie et chauffage.**

**Administre les examens de qualification professionnelle.**

**Gère l'admission des membres à la Corporation et le programme d'adhésion à la police d'assurance cautionnement collective de la CMMTQ.**

**Procède à diverses enquêtes administratives en respect des lois, comme la *Loi sur le bâtiment* et *La loi sur les maîtres mécaniciens en tuyauterie*.**

Le poste de directrice du Service de la qualification a été occupé par M<sup>e</sup> Debora De Thomasis jusqu'en août 2021. À la suite de son départ, le poste a été confié de façon intérimaire à France Goulet, superviseure du Service de la qualification et à M<sup>e</sup> Steve Boulanger, alors directeur général adjoint de la CMMTQ.

En 2021, le Service de la qualification a suivi le plan stratégique de la CMMTQ, notamment en ce qui concerne le rehaussement des critères de qualification professionnelle. Les examens papier ont été définitivement supprimés, puisque les examens sont désormais passés uniquement de manière électronique. De plus, il a continué d'améliorer le système d'évaluation des compétences des membres en poursuivant la révision des examens en exécution de travaux.

## PRINCIPALES RÉALISATIONS

L'équipe du Service de la qualification a participé activement au développement du nouveau système de gestions des membres (*client relations management* ou CRM). De plus, elle a rendu opérationnels les aspects administratifs du *Règlement sur la formation continue obligatoire des maîtres mécaniciens en tuyauterie* en vue de son entrée en vigueur. Par ailleurs, les statistiques en lien avec le soutien aux membres, notamment le nombre d'examens passés, ont augmenté par rapport à l'an dernier.

- Traitement de 4524 demandes relatives à des dossiers de qualification professionnelle, incluant 2506 demandes de renouvellement ou de maintien de licence, 212 demandes de licence, 1806 demandes de modification, incluant des formulaires de mise à jour, de cautionnement de licence, de changement d'adresse, de départ ou de décès de répondant ou d'abandon de licence.
- Émission de 159 nouvelles licences comportant au moins une de nos sous-catégories exclusives.
- Traitement de 9664 appels et 1603 courriels. Rencontre de 174 visiteurs.
- Annulation ou suspension de 121 licences d'entrepreneur pour non-respect de la réglementation.
- Administration de 1052 examens à Montréal et à Québec auprès de 553 candidats désirant devenir répondants d'une licence pour un des domaines d'habilitation, incluant celui d'exécution de travaux pour une ou des spécialités exclusives en plomberie et chauffage.
- 6 dossiers ont été soumis au comité de la qualification : 1 dossier était une demande de révision, 4 dossiers traitaient de la probité de l'entrepreneur et de l'intérêt du public. Les deux autres avaient pour objet une demande de licence de la part d'un entrepreneur ayant été auparavant dirigeant d'une entreprise ayant fait faillite. Le comité de qualification a suivi les recommandations du Service de la qualification dans quatre dossiers.

### Enquêtes

Le Service de la qualification a continué d'améliorer la conduite des enquêtes en 2021. En parallèle, l'accent a été mis sur le contrôle de la présence et le rôle attendu des répondants au sein des entreprises.

En date du 31 janvier 2022, la CMMTQ compte 2773 membres actifs, un nombre record depuis la création de la CMMTQ. La majorité d'entre eux détient plusieurs sous-catégories, lesquelles sont réparties ainsi :

15.1	systèmes de chauffage à air pulsé	1102
15.2	systèmes de brûleurs au gaz naturel	1414
15.3	systèmes de brûleurs à l'huile	1125
15.4	systèmes de chauffage hydronique	1162
15.5	plomberie	2178
15.10	réfrigération	666
13.3	systèmes d'extinction incendie	151

**MEMBRES ACTIFS**  
au 31 janvier

ANNÉE	Nombre de membres
2017	2569
2018	2648
2019	2662
2020	2710
2021	2720
2022	2773

**NOMBRE DE MEMBRES ACTIFS**  
PAR SOUS-CATÉGORIES

DATE	15.1 Chauffage à air pulsé	15.2 Brûleur au gaz naturel	15.3 Brûleur à l'huile	15.4 Chauffage hydronique	15.5 Plomberie	15.10 Réfrigération	13.3 Extinction d'incendie
2017	1091	1486	1268	1168	1997	564	161
2018	1111	1483	1240	1175	2062	595	170
2019	1116	1469	1220	1175	2084	606	170
2020	1123	1467	1205	1193	2131	629	160
2021	1108	1436	1163	1180	2137	647	154
2022	1102	1414	1125	1162	2178	666	151



**FAITS SAILLANTS**

Hausse du nombre de membres depuis 2012 : **16,8 %**

**9664** appels effectués et reçus

Membres au 31 janvier 2022 : **2773**

**1052** examens administrés,  
une augmentation de **45 %**  
depuis l'an passé



**Informe et conseille les membres sur l'ensemble de la réglementation et des normes techniques touchant la mécanique du bâtiment.**

**Participe à plusieurs comités touchant la mécanique du bâtiment et représente la CMMTQ auprès des divers intervenants de l'industrie, notamment la Régie du bâtiment du Québec (RBQ), Emploi-Québec, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), Groupe CSA et AWWA.**

**Produit de l'information et des outils techniques à l'intention des membres et de l'industrie et gère les groupes de travail par spécialité.**

## PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Développement de nouveaux examens de qualification professionnelle pour les futurs entrepreneurs.
- Rédaction d'articles et de chroniques *Question-réponse* pour la revue *IMB*.
- Révision et réédition de fiches et articles publiés sur notre site Web.
- Préparation et diffusion de l'actualisation du chapitre III, Plomberie du *Code de construction du Québec*.
- Préparation et animation des groupes de travail par spécialités (6 rencontres).
- Mise à jour de fiches *Bonnes pratiques* en plomberie, en gaz et en bâtiment.
- Publication des 3<sup>e</sup> éditions des *Schémas explicatifs – Plomberie* et des *Schémas explicatifs – Gaz*.

### Rencontres

- AWWA (Comité national) – Raccordements croisés
- AWWA (Section Québec) – Raccordements croisés
- CMMTQ – Comité des membres
- Réseau en ventilation et qualité de l'air intérieur des habitations (RVQAIH)
- CSA B64.10 – Comité technique sur la protection contre les raccordements croisés
- CSA B139 – Comité technique sur les installations au mazout
- CSA B149.1 – Comité technique sur les installations de gaz
- CSA B214 – Comité technique sur le chauffage hydronique
- RBQ – Champ d'application du chapitre III, Plomberie et plusieurs sujets techniques
- RBQ – Comité consultatif sur le radon
- RBQ – Table de réflexion sur les dégâts d'eau
- RBQ – Portée des installations de plomberie
- RBQ – Comité sur l'accord de conciliation des codes nationaux
- RBQ – Comité consultatif en gaz en vue du projet de règlement sur les modifications au chapitre II, Gaz du *Code de construction du Québec*
- MELCC – Bannissement du mazout dans les bâtiments résidentiels



## FAITS SAILLANTS

Avoir réussi, après discussions avec le Bureau d'électrification et de changements climatiques, à clarifier plusieurs aspects réglementaires et à faire accepter plusieurs réparations usuelles au *Règlement sur les appareils de chauffage au mazout*.

## Articles, conférences et entrevues

Entrevues pour des articles publiés dans les revues *Protégez-vous* et *La maison du 21<sup>e</sup> siècle*.

**28**

## EMPLOYÉS AU SERVICE DES MEMBRES



### PLUS DE 2700 ENTREPRENEURS SPÉCIALISÉS

qui assurent l'efficacité et l'efficacité des systèmes mécaniques des bâtiments au Québec (plomberie, chauffage, ventilation, climatisation, réfrigération et arroseurs automatiques d'incendie).



### UN ENCADREMENT ET UN SOUTIEN POUR SES MEMBRES

qui œuvrent dans une industrie dont l'évolution technologique exige d'eux le développement de plusieurs compétences et une mise à jour constante de leurs connaissances.



### UNE EXPERTISE DE POINTE

au service de l'industrie de la mécanique du bâtiment, des organismes et des différentes instances gouvernementales, ce qui en fait un partenaire reconnu et incontournable dans l'industrie de la construction.



### UNE PROTECTION POUR LE PUBLIC

par l'application de règles de conduite professionnelle et par la lutte contre ceux qui exercent illégalement le métier de maître mécanicien en tuyauterie.



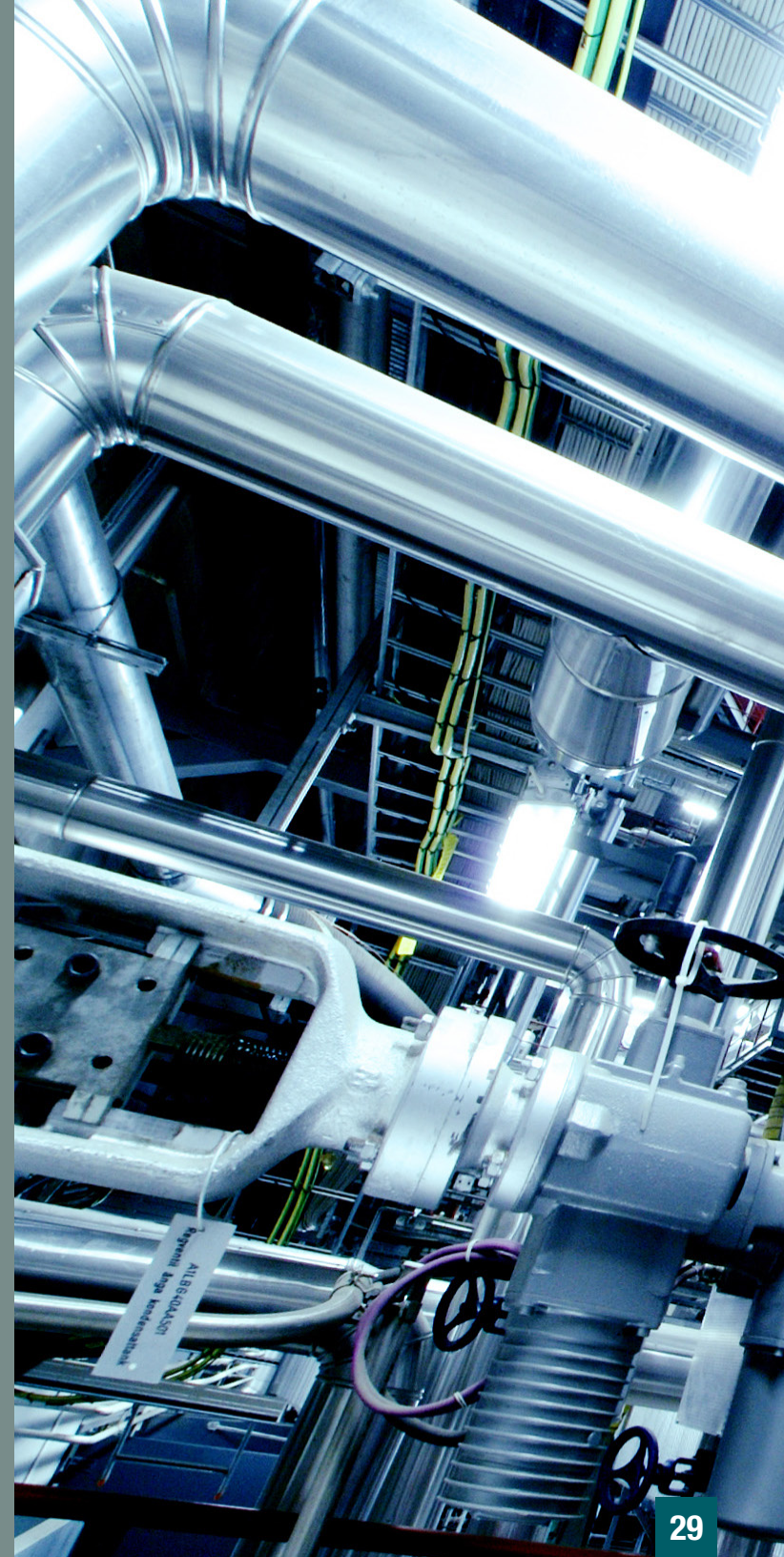
### UN ORGANISME MANDATAIRE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

qui gère la qualification professionnelle des entrepreneurs en plomberie et chauffage au Québec.

# CORPORATION DES MAÎTRES MÉCANICIENS EN TUYAUTERIE DU QUÉBEC

## LES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2022

Rapport de l'auditeur indépendant.....	30
Résultats .....	32
Évolution de l'actif net.....	33
Bilan.....	34
Flux de trésorerie.....	35
Notes complémentaires.....	36
Tableaux.....	40





## AUX MEMBRES DE LA CORPORATION DES MAÎTRES MÉCANICIENS EN TUYAUTERIE DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la CORPORATION DES MAÎTRES MÉCANICIENS EN TUYAUTERIE DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 janvier 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Corporation au 31 janvier 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Corporation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Corporation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Corporation.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur indépendant sur ces états, incluses dans le rapport annuel 2022.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Corporation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Corporation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Hénaire, Danis, Brunet s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>*

Laval, le 11 mars 2022

<sup>1</sup> par Caroline Filion, CPA auditrice, CA



# RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ  
LE 31 JANVIER 2022

	2022 \$	2021 \$
<b>REVENUS</b>		
Cotisations des membres	2 161 055	2 136 420
Admission des membres	59 029	47 843
Entente PCGN - Énergir	19 080	19 080
Cautionnement	127 145	118 476
Amendes et discipline	436 066	255 282
Ristournes	21 543	19 743
Frais d'administration refacturés à la division Qualification	235 673	183 194
Loyer	131 975	75 228
Activités (tableau 1)	1 018 169	820 685
Revenus nets et variation de la valeur marchande des placements	233 822	236 145
Divers	24 987	26 476
	<b>4 468 544</b>	<b>3 938 572</b>
Revenus nets avant amortissement - Division Qualification (tableau 3)	<b>(218 300)</b>	<b>(71 498)</b>
	<b>4 250 244</b>	<b>3 867 074</b>
<b>FRAIS</b>		
Activités (tableau 1)	710 347	608 168
Salaires	2 477 186	2 373 920
Frais généraux (tableau 2)	493 487	389 262
Frais reliés au bâtiment	235 359	196 178
Conseil provincial et exécutif	44 731	39 938
Comités	34 423	17 785
Assurance-cautionnement	15 167	14 044
Frais juridiques	82 851	30 972
Frais bancaires	45 527	45 840
	<b>4 139 078</b>	<b>3 716 107</b>
<b>Excédent des revenus sur les charges avant les éléments suivants</b>	<b>111 166</b>	<b>150 967</b>
<b>Quote-part du BSDQ</b>	<b>110 739</b>	<b>52 049</b>
<b>Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)</b>	<b>15 579</b>	<b>225 810</b>
<b>Excédent des revenus sur les charges avant amortissement</b>	<b>237 484</b>	<b>428 826</b>
<b>Amortissement des immobilisations corporelles</b>	<b>159 975</b>	<b>156 029</b>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES CHARGES</b>	<b>77 509</b>	<b>272 797</b>

# ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ  
LE 31 JANVIER 2022

	CMMTQ								DIVISION QUALIFICATION				2022 \$ TOTAL
	Investissements en immobilisations	Surplus (déficit) non affectés	Affectés aux cautionnements	Affectés au BSDQ	Fonds de prévoyance pour l'image de marque	Fonds de prévoyance pour l'entretien du bâtiment	Fonds de prévoyance en assurance	Fonds de prévoyance en informatique-CMMTQ	Fonds de prévoyance en informatique-Division Qualification	Fonds de prévoyance pour la PES	Fonds de prévoyance pour le système d'évaluation des compétences	Surplus (déficit) non affectés - Division Qualification	
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	1 685 503	2 747 750	482 337	1 860 793	200 000	1 400 000	-	227 540	56 885	100 000	63 275	(70 714)	8 753 369
Excédent des revenus sur les charges (des charges sur les revenus)	(159 975)	498 585	-	110 739	(11 531)	(26 085)	(19 394)	(96 530)	(22 712)	-	(32 673)	(162 915)	77 509
Investissements en immobilisations	50 437	(40 176)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(10 261)	-
Affectation de l'exercice	-	(50 000)	-	-	-	-	50 000	-	-	(100 000)	-	100 000	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>1 575 965</b>	<b>3 156 159</b>	<b>482 337</b>	<b>1 971 532</b>	<b>188 469</b>	<b>1 373 915</b>	<b>30 606</b>	<b>131 010</b>	<b>34 173</b>	<b>-</b>	<b>30 602</b>	<b>(143 890)</b>	<b>8 830 878</b>

	CMMTQ								DIVISION QUALIFICATION				2021 \$ TOTAL
	Investissements en immobilisations	Surplus (déficit) non affectés	Affectés aux cautionnements	Affectés au BSDQ	Fonds de prévoyance pour l'image de marque	Fonds de prévoyance pour l'entretien du bâtiment	Fonds de prévoyance en assurance	Fonds de prévoyance en informatique-CMMTQ	Fonds de prévoyance en informatique-Division Qualification	Fonds de prévoyance pour la PES	Fonds de prévoyance pour le système d'évaluation des compétences	Surplus (déficit) non affectés - Division Qualification	
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	1 774 522	3 791 443	482 337	1 808 744	-	-	-	400 000	-	100 000	76 714	46 812	8 480 572
Excédent des revenus sur les charges (des charges sur les revenus)	(156 029)	540 735	-	52 049	-	-	-	(92 460)	(23 115)	-	(13 439)	(34 944)	272 797
Investissements en immobilisations	67 010	(64 428)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 582)	-
Affectation de l'exercice	-	(1 520 000)	-	-	200 000	1 400 000	-	(80 000)	80 000	-	-	(80 000)	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>1 685 503</b>	<b>2 747 750</b>	<b>482 337</b>	<b>1 860 793</b>	<b>200 000</b>	<b>1 400 000</b>	<b>-</b>	<b>227 540</b>	<b>56 885</b>	<b>100 000</b>	<b>63 275</b>	<b>(70 714)</b>	<b>8 753 369</b>

# BILAN

AU 31 JANVIER 2022

ACTIF	2022 \$	2021 \$
<b>Court terme</b>		
Encaisse	676 253	757 388
Clients et autres débiteurs (note 4)	72 100	231 563
Stocks	54 301	50 846
Frais payés d'avance	124 857	115 751
	<b>927 511</b>	<b>1 155 548</b>
Quote-part dans un organisme sans but lucratif (note 5)	1 971 532	1 860 793
Placements disponibles à la vente (note 6)	6 218 198	5 984 376
Immobilisations corporelles (note 7)	1 575 966	1 685 503
	<b>10 693 207</b>	<b>10 686 220</b>

PASSIF	2022 \$	2021 \$
Fournisseurs et autres créditeurs (note 8)	530 435	658 898
Revenus perçus d'avance	1 331 894	1 273 953
	<b>1 862 329</b>	<b>1 932 851</b>

ACTIF NET	2022 \$	2021 \$
Surplus non affectés	3 156 159	2 747 750
Investissements en immobilisations	1 575 965	1 685 503
Affectés aux cautionnements	482 337	482 337
Affectés au BSDQ	1 971 532	1 860 793
Fonds de prévoyance pour l'image de marque	188 469	200 000
Fonds de prévoyance pour l'entretien du bâtiment	1 373 915	1 400 000
Fonds de prévoyance en assurance	30 606	-
Fonds de prévoyance en informatique - Portion CMMTQ	131 010	227 540
Fonds de prévoyance en informatique - Portion Qualification	34 173	56 885
Fonds de prévoyance pour la PES	-	100 000
Fonds de prévoyance pour le système d'évaluation des compétences	30 602	63 275
Déficit non affecté - Division Qualification	(143 890)	(70 714)
	<b>8 830 878</b>	<b>8 753 369</b>
	<b>10 693 207</b>	<b>10 686 220</b>



# FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ  
LE 31 JANVIER 2022

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	2022 \$	2021 \$
Excédent des revenus sur les charges	77 509	272 797
Ajustements pour :		
Variation de la valeur marchande des placements disponibles à la vente	(78 029)	(109 534)
Amortissement des immobilisations corporelles	159 975	156 029
Quote-part du BSDQ	(110 739)	(52 049)
Fonds de roulement autogénéré	48 716	267 243
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 11)	76 380	(108 221)
	125 096	159 022

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	2022 \$	2021 \$
Variation des placements	(155 791)	(476 612)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(50 440)	(67 009)
	(206 231)	(543 621)
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(81 135)</b>	<b>(384 599)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>757 388</b>	<b>1 141 987</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>676 253</b>	<b>757 388</b>





## 1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Corporation, constituée en vertu de la *Loi sur les maîtres mécaniciens en tuyauterie* (L.R.Q. chapitre M-4), a pour but d'augmenter la compétence et l'habileté de ses membres ainsi que de régler leur discipline et leur conduite dans le métier.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Corporation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la provision pour désuétude des stocks et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Corporation est de présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, l'encaisse et les placements temporaires dont le terme est égal ou inférieur à six mois.

### Comptabilisation des revenus

La Corporation applique la méthode du report pour comptabiliser les revenus. Les revenus sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

### Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

### Placements

L'investissement dans un organisme sans but lucratif est comptabilisé à la valeur de consolidation. La valeur de consolidation correspond au coût initial plus la quote-part des résultats.

La Corporation comptabilise à la valeur marchande les placements disponibles à la vente (actions et fonds communs de sociétés cotées en bourse).

### Immobilisations corporelles et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes :

Bâtiment	40 ans
Mobilier et agencement	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Base de données	5 ans

### Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles amortissables sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

### Évaluation des instruments financiers

La Corporation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments financiers de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des titres à revenus fixes, des fonds communs de placement et des actions de sociétés cotées en bourse.

### Actif net affecté aux cautionnements - CMMTQ

En vertu de *Règlement sur la qualification professionnelle des entrepreneurs et des constructeurs-proprétaires*, la Corporation offre à ses membres le cautionnement de licence fourni au moyen d'une police d'assurance-cautionnement collective, émise conjointement avec une compagnie d'assurance reconnue. Le montant global de cette police pour les associations qui comptent entre 1 000 et 5 000 membres, comme la CMMTQ, est de 500 000 \$. Ce cautionnement vise à indemniser les clients des entrepreneurs qui ont subi un préjudice à la suite de l'inexécution ou de l'exécution de travaux de construction, et ce, à la hauteur d'un montant de 40 000 \$ lorsque l'entrepreneur est titulaire

d'une licence comportant au moins une sous-catégorie d'entrepreneur général et de 20 000 \$ lorsque l'entrepreneur est titulaire d'une licence comportant uniquement des sous-catégories d'entrepreneur spécialisé. L'actif net affecté au cautionnement est destiné à couvrir les éventuelles réclamations.

#### Actif net affecté au BSDQ - CMMTQ

La Corporation a formé un regroupement avec deux autres organismes pour opérer le Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ). Ce regroupement est formé par la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ), l'Association de la construction du Québec (ACQ) et la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ). L'actif net affecté représente la quote-part de la Corporation dans l'avoir net du BSDQ. Cette quote-part est calculée annuellement au prorata des contributions des membres de la CMMTQ par rapport à l'ensemble des contributions effectuées au BSDQ. Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2022, cette quote-part représentait environ 19 % et a été calculée à partir des états financiers internes du BSDQ de son exercice terminé le 31 décembre 2021.

#### Actif net affecté au Fonds de prévoyance en informatique - CMMTQ et Division Qualification

Un fonds de prévoyance pour l'informatique a été créé pour un montant estimé de 400 000 \$ pour la mise en œuvre d'un nouveau système intégré de gestion. Le montant servira à l'implantation de la plateforme de gestion de relation client, le système de gestion du site Web et celui de la formation. Un montant estimé à 105 000 \$ est prévu à titre de dépense annuelle récurrente pour les droits d'utilisation des licences Microsoft, les mises à jour et l'entretien de la plateforme.

#### Actif net affecté au Fonds de prévoyance pour l'image de marque - CMMTQ

Un fonds de prévoyance pour l'image de marque a été créé pour un montant estimé de 200 000 \$ pour le développement de la nouvelle image de marque de la CMMTQ ainsi que pour la campagne de publicité qui s'ensuivra.

#### Actif net affecté au Fonds de prévoyance pour l'entretien du bâtiment - CMMTQ

Un fonds de prévoyance pour l'entretien du bâtiment a été créé pour un montant estimé de 1 400 000 \$. Le montant servira à maintenir l'état du bâtiment du siège social de la Corporation au cours des 25 prochaines années. La somme recommandée est basée sur un rapport préparé à la demande de la direction générale par un consultant spécialisé.

#### Actif net affecté au Fonds de prévoyance en assurance - CMMTQ

Un fonds de prévoyance en assurance a été créé pour un montant estimé de 50 000 \$. Le montant servira à créer un groupe de travail en assurance qui évaluera la crise qui a lieu au niveau des assurances commerciales. Les fonds serviront à réaliser un sondage auprès des membres à l'aide d'une firme et un consultant, ainsi qu'à la conception d'un Guide de bonnes pratiques en matière d'assurances, incluant un programme de contrôle de qualité ainsi que la conception d'un Guide d'entretien et de prévention pour les consommateurs.

#### Actif net affecté au Fonds de prévoyance pour la PES - Division Qualification

Un fonds de prévoyance pour la PES concernant la Division Qualification a été créé pour un montant estimé de 100 000 \$ pour un projet de service électronique aux entrepreneurs qui est présentement à l'étude par la RBQ (projet Zone entreprise) et dans lequel la Corporation pourrait être impliquée. Ce projet a été annulé et le solde du fonds a été transféré dans l'actif net non affecté.

#### Actif net affecté au Fonds de prévoyance pour le système d'évaluation des compétences - Division Qualification

Un fonds de prévoyance pour le système d'évaluation des compétences pour la Division Qualification a été créé pour un montant estimé de 100 000 \$ pour la mise en œuvre du projet de révision du système d'évaluation des compétences en qualification professionnelle, lequel inclut la passation électronique des examens.

#### Subventions

Les revenus de subventions relatifs à des frais d'exploitation sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et ils sont présentés en réduction des dépenses reliées sauf pour les revenus de la Subvention salariale d'urgence canadienne (SSUC) qui sont présentés dans les autres revenus.

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par la Corporation avec des membres au cours de l'exercice :

### 3. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

	2022 \$	2021 \$
Jetons de présence	85 729	62 820

### 4. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

	2022 \$	2021 \$
Clients	72 100	62 561
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	-	92 102
Remboursement d'assurance	-	76 900
	72 100	231 563



## 5. QUOTE-PART DANS UN ORGANISME SANS BUT LUCRATIF

	2022 \$	2021 \$
Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ)	1 971 532	1 860 793

## 6. PLACEMENTS DISPONIBLES À LA VENTE

	2022 \$	2021 \$
Encaisse - disponible	135 592	812 107
Titres à revenus fixes (coût: 1 253 869 \$; 3 072 357 \$ en 2021)	1 237 081	2 904 750
Fonds équilibrés (coût: 2 977 551 \$; 1 094 844 \$ en 2021)	3 089 735	1 130 469
Actions canadiennes petite capitalisation (coût : 323 956 \$; 0 \$ en 2021)	315 713	-
Actions canadiennes grande capitalisation (coût : 1 126 196 \$; 1 139 127 \$ en 2021)	1 440 077	1 137 050
	<b>6 218 198</b>	<b>5 984 376</b>

## 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022 \$		2021 \$	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	230 000	-	230 000	230 000
Bâtiment	2 929 806	1 765 049	1 164 757	1 238 002
Mobilier et agencement	594 574	453 493	141 081	169 854
Matériel informatique	685 058	644 930	40 128	41 704
Base de données	376 547	376 547	-	5 943
	4 815 985	3 240 019	1 575 966	1 685 503

## 8. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	2022 \$	2021 \$
Fournisseurs et frais courus	247 360	361 504
Salaires	196 455	236 133
Charges sociales	49 702	23 823
Taxes de vente	36 918	37 438
	<b>530 435</b>	<b>658 898</b>

## 9. ENGAGEMENTS

Selon des contrats de location échéant jusqu'en août 2025, la Corporation s'est engagée à verser les montants minimums totalisant 223 986 \$.

Année	\$
2023	59 280
2024	63 748
2025	68 495
2026	32 463
	<b>223 986</b>

## 10. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Risques et concentrations

La Corporation, par l'entremise de ses instruments financiers, est exposée à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'entreprise aux risques à la date du bilan, soit au 31 janvier 2022.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité puisse éprouver des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Corporation est exposée à ce risque principalement en regard à ses créditeurs.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'entreprise sont liés aux débiteurs. La Corporation consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Corporation est principalement exposée au risque de prix autre.

### Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Corporation est exposée au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse et dans des fonds communs de placement.

## 11. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2022 \$	2021 \$
Clients et autres débiteurs	159 463	(139 081)
Stocks	(3 455)	927
Frais payés d'avance	(9 106)	(40 788)
Fournisseurs et autres créditeurs	(128 463)	33 317
Revenus perçus d'avance	57 941	37 404
	<b>76 380</b>	<b>(108 221)</b>



## 1. RÉSULTATS NETS DES ACTIVITÉS

	2022 \$	2021 \$
<b>Subvention - Formation et perfectionnement</b>		
Revenus	100 000	100 000
Coûts	(100 000)	(100 000)
	-	-
<b>Subvention - CNESST</b>		
Revenus	73 737	69 494
Coûts	(73 737)	(77 820)
	-	(8 326)
<b>Revue Inter-mécanique du bâtiment</b>		
Revenus	283 622	267 789
Coûts	(185 054)	(170 477)
	98 568	97 312
<b>Formation et perfectionnement</b>		
Revenus	478 517	343 182
Coûts	(316 142)	(224 529)
	162 375	118 653
<b>Activités sociales et événement spéciaux</b>		
Revenus	3 900	-
Coûts	-	-
	3 900	-
<b>Congrès</b>		
Revenus	-	295
Coûts	-	-
	-	295

	2022 \$	2021 \$
<b>Expositions</b>		
Revenus	-	-
Coûts	-	(29 472)
	-	(29 472)
<b>Articles de revente</b>		
Revenus	78 393	39 925
Coûts	(35 414)	(5 870)
	42 979	34 055
<b>TOTAL DES ACTIVITÉS</b>		
Revenus	1 018 169	820 685
Coûts	(710 347)	(608 168)
	307 822	212 517

## 2. FRAIS GÉNÉRAUX

Déplacements	9 987	10 613
Télécommunications	12 458	13 326
Frais de bureau	136 165	98 232
Location et entretien de l'équipement	6 122	8 378
Honoraires professionnels	22 159	17 513
Formation	14 457	27 271
Créances recouvrées	-	(239)
Publicité	9 341	21 807
Associations et abonnements	14 376	21 619
Relations extérieures	11 325	200
Frais informatiques	257 097	170 542
	493 487	389 262

### 3. REVENUS NETS AVANT AMORTISSEMENT - DIVISION QUALIFICATION

	2022 \$	2021 \$
<b>REVENUS</b>	<b>1 878 696</b>	1 751 822
Remises à la Régie du bâtiment du Québec	(1 077 569)	(1 003 032)
<b>Revenus de qualification</b>	<b>801 127</b>	748 790
<b>Charges</b>		
Salaires	417 633	369 755
Administration « CMMTQ »	235 673	183 194
Administration « CRT »	33 700	33 700
Frais généraux	111 616	94 927
Déplacements	7 643	4 826
Informatique	80 411	82 257
Séances d'examens	27 613	21 394
Loyer	59 955	55 407
Consultations	45 183	16 708
	<b>1 019 427</b>	862 168
<b>Excédent des charges sur les revenus avant les éléments suivants</b>	<b>(218 300)</b>	(113 378)
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	-	41 880
<b>Excédent des charges sur les revenus avant amortissement</b>	<b>(218 300)</b>	(71 498)
Amortissement des immobilisations corporelles	11 944	8 524
<b>EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES REVENUS</b>	<b>(230 244)</b>	(80 022)





**CMMTQ**

Corporation des maîtres  
mécaniciens en tuyauterie  
du Québec

8175, boulevard Saint-Laurent  
Montréal, Québec H2P 2M1  
514 382-2668 / 1 800 465-2668  
[cmmtq.org](http://cmmtq.org)